L'INTITIATIVE RIZ EN ZONE OFFICE DU NIGER AU MALI 2008-2009 : ECHEC OU REUSSITE ?

THE RICE INTITIATIVE IN THE NIGER OFFICE ZONE IN MALI 2008-2009: FAILURE OR SUCCESS ?

KANCHI GOÏTA*

*Auteur correspondant : Kanchi Goïta, Académie malienne des langues ; Tél : +2233 76145179kanchigoita@yahoo.fr

Résumé

Pendant la campagne agricole 2008-2009, à l'instar d'autres pays de la sous-région comme le Sénégal et le Niger¹, le Gouvernement du Mali a initié une vaste opération dénommée Initiative Riz pour juguler la crise alimentaire qui était presque planétaire. Elle a consisté en la subvention des engrais, à la fourniture d'équipements agricoles et en la vulgarisation de la variété NERICA. Le but était de produire suffisamment de riz pour juguler l'insécurité alimentaire et exporter le surplus. Cet article avait pour objectif d'apporter des éléments de réponse aux interrogations concernant l'échec ou la réussite de ladite Initiative. Par l'utilisation de la méthode qualitative, l'article a fait l'objet d'analyse de contenu des documents consultés, des discours issus des entretiens semi-directifs surtout avec des exploitants des différentes zones de production rizicole de l'Office du Niger. Il en ressort que si dans les autres zones agricoles du Mali, l'opération a contribué à l'émergence de nouveaux producteurs et consommateurs de riz, à l'Office du Niger, force est de reconnaître que les résultats escomptés n'ont pas été atteints. Le constat d'échec enregistré était lié entre autres, à la qualité des engrais, au contexte d'insécurité alimentaire de l'expérience, à la question foncière et au sous-équipement.

Mots clés: Initiative riz, Office du Niger, échec, réussite, insécurité alimentaire, crise alimentaire, NERICA.

Abstract

During the 2008-2009 agricultural season, like other countries in the sub-region such as Senegal and Niger², the government of Mali initiated a vast operation called the Rice Initiative to curb the food crisis which was almost global. It consisted of subsidizing fertilizers, supplying agricultural equipment and popularizing the NERICA variety. The goal was to produce enough rice to curb food insecurity and to export the surplus. This article aims to provide answers to questions regarding failure or success on the said Initiative. Through the use of the qualitative method, the article was the subject of content analysis of the documents consulted, speeches resulting from semi-structured interviews, especially with farmers from the various rice production areas of the Niger Office. The results show that if in the other agricultural areas of Mali, the operation has contributed to the emergence of new rice producers and consumers, at the Niger Office, it must be recognized that the expected results have not been achieved. The report of recorded failure was linked, among other things, the quality of fertilizers, the context of food insecurity of the experiment, the land issue and under-equipment.

Keywords: Rice initiative, Niger Office, failure, success, food insecurity, food crisis, NERICA.

¹ L'opération « GOANA » (Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance) au Sénégal, l'«Initiative riz » au Mali et l'Initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) au Niger.

² "GOANA" Operation (Great Agricultural Offensive for Food and Abundance) in Senegal, the "Rice Initiative" in Mali and the "3N Initiative" (Nigeriens Feed Nigeriens) in Niger.

1. Introduction

La crise alimentaire qui a secoué le monde entier entre 2008 et 2009 a entraîné une remise en question des politiques agricoles dans plusieurs pays dont le Mali. Il fallait une mesure d'urgence pour apporter une réponse à la crise internationale du marché des céréales. Dans le sens de réaliser l'autosuffisance alimentaire du pays en riz, le Mali, à travers son Gouvernement, a initié une grande opération de sursaut dénommée *Initiative Riz*³. Figurant en bonne place dans la Déclaration de Politique Générale du premier ministre de l'époque⁴, ses stratégies d'opérationnalisation consistaient en l'accroissement de la productivité des différents systèmes de production par une intensification agricole basée sur la disponibilité de l'eau, l'approvisionnement correct en engrais et en semences, l'équipement des petits producteurs et la mécanisation de l'agriculture. En outre, il fallait aboutir à la valorisation des filières agricoles en y apportant de la valeur ajoutée par la mise en œuvre des unités de transformation adaptées et performantes.

Le cadre institutionnel comprenait : un comité de pilotage et de suivi ayant, sous l'autorité du ministre de l'Agriculture, pour mission d'assister ce dernier dans la mise en œuvre et le suivi du déroulement de l'*Initiative Riz*, une cellule technique dirigée par un coordinateur assisté de trois cadres (un agronome, un agroéconomiste et un ingénieur en génie rural) et un personnel d'appui, un comité régional de coordination et de suivi de l'*Initiative Riz* chargé, sous l'autorité du Gouverneur, de la coordination, du suivi, de l'analyse et de la recherche de solutions aux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre. Les membres de ce comité étaient : les directeurs régionaux, la coordination régionale des ONG, les organisations professionnelles agricoles, les représentants régionaux des banques et des systèmes financiers décentralisés aussi bien que les représentants régionaux des partenaires Techniques et Financiers. Pour la campagne 2008/2009, l'objectif de l'*Initiative Riz* était de produire 1 618 323 tonnes de paddy (soit une hausse de 50%), ce qui correspond à une production de riz marchand de l'ordre de 1 million de tonnes permettant de couvrir les besoins alimentaires internes du pays estimés à 900 000 tonnes.

L'excédent commercialisable attendu était de l'ordre de 100 000 tonnes de riz marchand. Dans le plan d'opération, il était prévu l'intensification de la production, la commercialisation, le financement. En ce qui concerne l'intensification, elle devrait se faire au niveau des superficies exploitables par l'amélioration de l'accessibilité aux engrais chimiques et la prise en compte de la question de semences (NERICA) et de l'eau. Il était question également de la mise à la disposition des Organisations Paysannes (O.P.) d'équipements post-récoltes. La mise en œuvre de ces facteurs devrait faire appel à l'appuiconseil pour sensibiliser les exploitants et assurer un suivi correct de l'opération. Pour une

_

³ Toutes les informations concernant la présentation de l'*Initiative Riz* ont pour sources principales le rapport bilan de l'Initiative Riz publié par le Ministère de l'Agriculture du Mali en Juin 2009 et le RNDH (Rapport National sur le Développement Humain Durable) de 2010.

⁴ Son Excellence le Premier Ministre du Mali à l'époque (Modibo Sidibé).

bonne commercialisation, il s'agissait de mettre en relation des O.P. et des opérateurs privés pour faciliter l'écoulement du surplus.

D'un coût prévisionnel global de 42, 65 milliards de Francs CFA, le financement de l'opération comprenait : une subvention globale de 10,71 milliards et un préfinancement des équipements pour 701 millions consentis par l'Etat. En termes de mesures exceptionnelles, l'engagement en vue d'une subvention pour le financement de la production, de la commercialisation, des équipements et de l'appui conseil a été pris par l'Etat.

Pour le financement de la production, il s'agissait de doter les exploitants en engrais, en semences par voie de subvention, de mettre les équipements à la disposition des O.P. à crédit, d'apporter un appui au fonctionnement de la station de pompage de San Ouest et de renforcer le service de l'appui conseil. Pour ramener le prix de cession du sac de 50 kg à 12 500 FCFA en vue de le mettre à la portée du maximum d'exploitants, il était attendu de l'Etat, une subvention de 9,42 milliards de FCFA. La semence Riz NERICA devrait être subventionnée à hauteur de 934,2 millions de FCFA. Ensuite, l'Etat s'était engagé à mettre les équipements à disposition des O.P. à crédit à hauteur de 701 millions de FCFA. En plus, un appui au fonctionnement de la station de pompage de la plaine de San Ouest devrait être fait pour environ 32millions de F.CFA. En ce qui concerne l'appui conseil, il s'agissait de faire un renforcement de capacités avec un équipement complémentaire de 200 motos et leur fonctionnement pour un coût de 325 millions de F.CFA. Pour la circonstance, 102 agents de base devraient être recrutés. Il était prévu un appui aux O.P. qui se distingueraient dans la commercialisation par leur niveau d'organisation et de performance.

L'Etat devrait trouver un mécanisme impliquant les banques et les systèmes financiers décentralisés (S.F.D.) pour le financement à crédit des équipements agricoles. Beaucoup d'effets étaient attendus pour les producteurs, les consommateurs en particulier et pour l'économie nationale en général. Pour les producteurs, la valeur globale de la production prévue était estimée à 300 milliards FCFA (300 FCFA/Kg de riz marchand) et le revenu net du producteur par hectare devrait passer de 300 000 à 500 000 FCFA en raison de la subvention et du gain de productivité. Pour la première fois, le Mali devrait couvrir la totalité de ses besoins de consommation interne et devenir exportateur de riz. Le prix devrait être abordable pour les consommateurs. Au plan national, la contribution du secteur agricole (par la branche riz) à la croissance économique, devrait connaître une amélioration comme le serait aussi sa balance des paiements avec l'exportation des 100 000 tonnes d'excédents. A la fin de l'opération, son coût⁵ a été établi à 34 543 685 957 FCFA dont 13 147 685 957 FCFA constituent la part de l'Etat et 21 396 000 000 celle des producteurs.

Le rapport du ministère de l'Agriculture indique que l'opération a été une réussite. Ainsi, il annonce l'augmentation de la production (1 604 647T soit 99,3% de l'objectif initial)

6

⁵ Il faut signaler ici que le coût de la mise en œuvre de l'Initiative Riz n'est pas le même dans le rapport-bilan du ministère de l'Agriculture que dans le rapport national sur le développement humain durable. Edition 2010. Dans ce rapport en page 123, le coût de l'opération est estimé à 35 723 645 234 FCFA dont 22 566 557 383 FCFA pour les producteurs et 14 334 962 184 FCFA pour l'Etat.

engendrant une garantie de la sécurité alimentaire pour les producteurs et une élévation du niveau de leurs revenus entraînant aussi la satisfaction des besoins d'équipements. Il estime que l'opération a permis au consommateur malien de bénéficier du prix du riz le plus bas de la sous-région avec un écart allant de 100 à 150 FCFA/ kg. Les opérateurs économiques et les autres prestataires sont considérés comme ayant connu l'augmentation de leurs chiffres d'affaires. D'autres effets non moins importants seraient le relèvement des taux de recouvrement de la redevance eau et du crédit engrais, l'accélération de la dissémination du NERICA et l'extension de ses superficies, l'intensification de la riziculture dans les différents systèmes de production grâce à l'accès aux intrants subventionnés (on estime à 52% des producteurs de riz ayant été approvisionnés en engrais). L'allusion est faite aussi à l'amélioration du taux de mécanisation qui aurait favorisé l'augmentation des superficies et amélioré le respect du calendrier agricole. Il y a aussi l'intensification de la culture de contresaison au niveau des petits périmètres irrigués villageois des régions du nord du Mali, l'amélioration de la qualité du riz marchand par la dotation en équipements de post-récolte comme les mini-rizeries, les batteuses et les décortiqueuses.

Dans le cas particulier de l'Office du Niger, objet de cette étude, l'on retiendra du rapport bilan de l'*Initiative Riz* que pendant la campagne 2008-2009, la superficie emblavée était de 97 132 ha avec une production de 590 241 tonnes de paddy soit un rendement moyen de 6,067 Tonnes/ha. Le même rapport signale 1 178,80 tonnes d'engrais *Niéléni (16N-26P-12K-4,5S-0,3Zn)* et 9 332,20 tonnes d'urée livrées par Togouna-Sa aux O.P. Le montant total dû à l'approvisionnement de cette zone en engrais y est estimé à 2 627 750 000 FCFA (MALI, Ministère de l'Agriculture, 2009; RNDH, 2010). Pour ce qui est du volet équipements agricoles, il est indiqué que l'Office du Niger (O.N.) a reçu 70 motoculteurs et 5 mini-rizeries. Mais, la question fondamentale ici est de savoir si l'*Initiative Riz* a mis un terme à l'insécurité alimentaire dans les exploitations agricoles familiales en zone O.N. A-t-elle été une réussite ou un échec ?

2. Matériel et méthode

2.1 Elucidation conceptuelle

L'insécurité alimentaire est la situation dans laquelle des êtres humains n'ont pas un accès physique, social ou économique adéquat à la nourriture (FAO, 2009). Ainsi, une personne est en insécurité alimentaire lorsqu'elle n'a pas un accès régulier à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour une croissance et un développement normal et une vie active et saine.

Une crise alimentaire sur le plan sanitaire, est une toxi-infection alimentaire collective très répandue, qui touche plusieurs dizaines de personnes, ou davantage, et qui a un large impact médiatique. Une crise alimentaire dans les pays les moins avancés comme le Mali, renvoie à une situation de pénurie, voire de famine (RNDH, 2010 : 35).

L'Initiative Riz « est un programme de relance agricole qui a vu le jour au Mali en 2008 (à l'instar de ce qui s'est passé au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Togo et au Cameroun), sous l'appellation d'«Initiative riz » » (ROY Alexis, 2010).

L'échec selon le dictionnaire Larousse consulté en ligne le 21/10/2020 dans https://www.larousse.fr/dictionnaires/Français/%C.3%A9chec/27446#synonyme, est le résultat négatif d'une tentative, d'une entreprise, une défaite, un insuccès, un revers. Dans le cas de l'Office du Niger, il s'agit d'un résultat négatif d'une entreprise. Quant à la réussite, elle décrit la situation contraire de succès, de résultat favorable d'une entreprise.

L'Office du Niger est un périmètre de culture irriguée aménagé sur le delta intérieur du Niger au Mali, à environ 250 km en aval de la capitale Bamako (« https://fr.wikipedia.org/wiki/Office du Niger » consulté le 21/10/2020).

Pour apporter des éléments de réponse à l'interrogation qi sous-tend ce travail, nous avons jugé nécessaire d'examiner les conditions de production. Cet exercice nous a conduit à l'analyse de contenu des données d'enquêtes de terrain et d'origine documentaire par le biais d'entretiens semi-directifs dans les sept zones, afin d'identifier les problèmes majeurs auxquels les exploitants ont été confrontés dans le procès de production et qui ont décidé véritablement du sort de l'*Initiative Riz* à l'Office du Niger.

Au plan éthique, la plupart des enquêtés nous ont donné toute la latitude de traiter leurs réponses dans les règles de respect de leur anonymat, de confidentialité et de leur dignité de personne privée; il ne saurait rien avoir à cacher de leur situation, toute attitude qui les condamnerait définitivement. Pour les enquêtés, leurs problèmes doivent être connus dans toute leur plénitude et leur profondeur, révélés publiquement pour qu'ils puissent trouver enfin des oreilles attentives. C'est cette garantie offerte par eux-mêmes qui explique notre attitude de les citer souvent nommément.

3. Analyse et interprétation des résultats

3.1 Analyse des données d'enquêtes de terrain (les discours)

Voici, en substance, ce que des exploitants, parmi tant d'autres, ont bien voulu nous confier à la question ainsi libellée : «En tant qu'exploitant, pouvez- vous nous parler de l'Initiative Riz en 2008-2009 à l'Office du Niger? ».

Saren, réparateur moto et exploitant agricole, quartier C de Niono

« L'Initiative Riz a été une bonne idée dans la zone O.N. Elle a échoué à cause de la mauvaise gestion des engrais : la mauvaise qualité et la mauvaise distribution de la part des initiateurs et la mauvaise gestion des engrais par les paysans eux-mêmes.

L'année de l'Initiative Riz, l'Office n'a pas pu servir toutes les zones avec la même qualité d'engrais. Certains ont eu le DAP (Phosphate de Di-Ammonium) et l'urée, certains le NPK Yara et l'urée et d'autres le NPK Niéléni et l'urée. Tous ceux qui ont eu le NPK Yara ont fait une mauvaise saison.

L'année de l'Initiative Riz a coïncidé aussi avec une pénurie alimentaire en zone O.N. Donc certains ont pris l'engrais à 12 500 FCFA avec l'O.N. pour le revendre aux commerçants à 14 000FCFA ou à 15 000FCFA pour acheter du mil. En réalité, cette année, les gens n'avaient rien à manger. L'avènement de l'Initiative Riz avait trouvé que certains avaient déjà loué leur champ. Au lieu de donner le papier du champ aux locataires pour que ces derniers se procurent l'engrais, ils ont préféré enlever l'engrais et le vendre aux commerçants à un prix dérisoire qui le revendent très cher auxdits locataires, ou, ils le redonnent à crédit aux paysans qui ont vendu leurs engrais pour acheter du mil. Ceux-ci devant payer en nature à la récolte.

D'autres prennent l'engrais et divisent la dose prévue (6 sacs) en deux. Ils vendent la moitié pour acheter du mil et c'est l'autre moitié qui est utilisée dans le champ.

Même aujourd'hui, avec la subvention de l'engrais, certains paysans partent prendre l'engrais à 12 500FCFA, le revendent aux commerçants et achètent du mil. Après, ils partent reprendre de l'engrais à crédit avec ces mêmes commerçants qu'ils payeront en nature (riz) à la campagne.

Souvent, certains agents de l'O.N. sont complices de certaines transactions d'engrais.

Dire que l'année de l'Initiative Riz, les gens ont eu beaucoup de riz et que les commerçants l'ont exporté, moi, je ne crois pas. Ce sont les problèmes cités ci-dessus qui ont fait que les gens n'ont pas eu de riz. Des gens n'ont même pas eu 20 sacs de paddy à l'hectare et deux mois après la récolte, on peut estimer à 40% des agriculteurs qui avaient déjà des problèmes alimentaires.

Pour moi, dans de tels projets, il faut une gestion stricte et un suivi très sérieux des paysans pour une réussite de l'œuvre. Même si l'on revenait là-dessus et qu'on ne change pas de méthodes, ce serait un échec. Tant que les commerçants vendront l'engrais à un prix au-dessus de celui de l'O.N., les gens vont toujours leur vendre l'engrais subventionné pour s'acheter des vivres. Ensuite, avant tout, on doit sensibiliser les paysans car, certains disaient que l'engrais subventionné était un don des pays riches destiné aux pauvres et que par voie de magouille, le gouvernement a vendu cet engrais. C'est pourquoi, beaucoup ont vendu leur engrais et le remboursement du crédit a posé problème.

La bonne Initiative Riz à mon avis, c'est réduire le prix des engrais (12 500 FCFA) partout au Mali et fixer un prix au riz pour mettre fin à toute spéculation ».

Tiran, M'Pesso Massabougou, zone du Kouroumari

« L'Initiative Riz a été une très bonne chose mais elle a échoué entre les mains du gouvernement et des paysans à cause de beaucoup de facteurs.

Premièrement, dans notre village, nous avons eu de la qualité d'engrais (DAP et Urée) mais les gens ont vendu une grande quantité pour acheter du mil. J'ai même un voisin qui a pris la dose de quatre hectares (24 sacs), vendu le tout et au moment où le champ avait besoin de sa dose, il est allé prendre de l'engrais à crédit chez les commerçants à 20 000 FCFA le sac. Même aujourd'hui, il y a beaucoup de cas de ce genre qui se produisent dans la zone O.N. En analysant les faits, on trouve qu'ils n'avaient pas le choix car ils l'ont fait pour acheter du mil à manger.

Deuxièmement, certains exploitants louent leur champ et partent prendre la dose dans l'engrais subventionné et le revendent. Les locataires de ces champs sont obligés d'aller acheter l'engrais avec les commerçants à un prix très élevé.

Troisièmement, certains aussi, une fois le papier de subvention obtenu, ils partent le vendre généralement à 15 000FCFA/sac et partent prendre l'engrais à crédit à 20 000 FCFA avec les commerçants en attendant la campagne agricole. L'argent de l'engrais vendu est utilisé à d'autres fins. Les 90% des cas sont des problèmes alimentaires.

L'année de l'Initiative Riz, je connais des agents de l'O.N. qui ont vendu de l'engrais aux commerçants sous la couverture des paysans, mais je préfère taire leur nom. Même aujourd'hui, ils le font.

L'échec même de la politique de soutien du gouvernement aux paysans est dû à la vente des engrais. Tu n'as pas à manger, on te donne de l'engrais à 12 500 FCFA, tu préfères le vendre à 15 000 FCFA/sac comptant, acheter du mil et aller prendre l'engrais à un crédit de 20 000 FCFA/sac qui peut attendre la campagne agricole! Entre nous exploitants, il n'est pas facile d'avoir un crédit. Le moyen le plus facile c'est vendre l'engrais. Je t'assure que c'est la vente de l'engrais aux commerçants d'une part et la qualité de l'engrais d'autre part qui ont fait échouer l'Initiative Riz à l'Office du Niger. Dire qu'on a eu beaucoup de riz et que les commerçants l'ont exporté, n'est pas vrai. La récolte n'a pas été bonne. L'engrais de l'Initiative Riz a été géré n'importe comment (vendu par les paysans et les agents de l'Office aux commerçants pour diverses raisons). Je vous dis qu'on ne peut pas cultiver son champ à temps, mettre la dose requise d'engrais et ne pas avoir au moins les frais de ce qu'on a dépensé. Je vous dis qu'on ne peut pas tout dire. On a beau appuyé la riziculture, tant qu'on n'aura pas pu combattre la vente illicite des engrais, il faudra s'attendre toujours aux échecs sauf si l'on fixait le prix de l'engrais à 12 500 FCFA partout sans subvention.

Moi, je trouve que pour combattre la faim au Mali, il faut que les dépenses agricoles soient réduites pour que soient réduits aussi les prix des produits agricoles pour que les pauvres puissent acheter et manger à tout moment ».

Saren, Fobugu, Niono

« L'Initiative Riz a été une bonne idée de la part du gouvernement, mais les bénéficiaires ont été les banquiers et les commerçants. Avec la subvention, le prix de l'engrais avec le gouvernement est de 12 500 FCFA. Nous partons prendre un prêt avec les banques et l'intérêt de ces banques fait augmenter le prix du sac d'engrais à 15 000 FCFA.

Les crédits agricoles (redevance eau, crédits d'engrais) se paient au même moment, ce qui fait que l'agriculteur ne peut pas avoir de bons prix dans ses produits.

Les causes de l'échec de l'Initiative Riz ont été le problème d'engrais. On dit que l'engrais est à 12 500 FCFA alors que le paysan ne peut l'avoir à ce prix. Pour moi, au lieu de chercher à subventionner l'engrais, on doit mettre les moyens en œuvre pour réduire le prix des engrais sans la subvention, afin d'éviter les spéculations.

Le gouvernement a fourni un grand effort, mais il sera mieux de changer la méthode, l'affaire de l'engrais est très sombre. Si l'engrais est moins cher partout au Mali, nous pouvons l'acheter petit à petit jusqu'à avoir la dose du champ. La subvention concerne seulement une courte période. En dehors de cette période, l'engrais devient cher et nous sommes obligés de l'acheter pour les autres cultures qui nous aident (pomme de terre, gombo, oignon...).

La campagne de l'Initiative n'a rien donné, le peu que nous avons eu, nous avons été obligés de le gérer pour pouvoir payer les crédits, malgré tout certains se sont retrouvés avec des impayés. Dire que les commerçants ont exporté tout le riz, ce n'est pas vrai. Ça m'étonnait d'entendre à la télé dire que l'Initiative Riz a réussi.

La même année, nous avons eu un problème d'engrais surtout en ce qui concerne sa qualité. Beaucoup de paysans ont échoué à cause de l'engrais NPK Yara appelé par les exploitants engrais Bɛlɛni. Le gouvernement doit veiller sur la qualité des engrais qu'on amène au Mali. Quant à nous les exploitants, avant que nous ne nous rendions compte que l'engrais n'est pas de bonne qualité, cela trouve que nous l'avons déjà enfoui dans l'eau. Ça devient un crédit très nuisant.

Le manque d'espace cultivable a également fait échouer l'Initiative Riz. Les gens n'ont pas de champs. L'Etat doit se méfier également du problème de baux qui sera l'objet de plusieurs conflits dans l'avenir ».

Nia Oumar Dembélé, KM 36, Niono

« A mon avis, l'Initiative Riz a été une bonne idée de la part des autorités. Compte tenu de l'engagement de tous les partenaires, elle pouvait sérieusement aider à combattre l'insécurité alimentaire si l'idée avait été accompagnée.

Le fait de subventionner l'engrais est déjà une grande chose. Mais, je t'assure que l'Initiative Riz a échoué. Le mauvais rendement est dû à la mauvaise qualité des engrais offerts par les dirigeants de l'Initiative Riz.

Comme d'habitude, ce sont les Associations Villageoises qui fournissaient les exploitants en engrais. En ce moment, on avait toutes les qualités d'engrais (DAP sénégalais et japonais, NPK, Urée, ...).

L'Initiative Riz a fourni de la mauvaise qualité (NPK Yara) aux AV qu'on appelait engrais Bɛlɛni qui pouvait faire toute l'année dans l'eau sans se fondre. Tous les agriculteurs qui ont été dotés de cet engrais ont fait une très mauvaise saison. A l'exception des proches des agents de l'Office. Ceux qui ont les moyens ont cherché le DAP sénégalais ou japonais. Moi-même, j'ai vendu ma semence de l'ail pour acheter 3 sacs de DAP. Tous ceux qui n'ont pas pu acheter le DAP, ont fait un mauvais rendement (20 sacs, 18 sacs, 17 et 9 sacs à l'ha). Si on dit que les gens ont produit beaucoup de riz pendant l'année de l'Initiative Riz à l'Office du Niger et que les commerçants l'ont exporté, c'est faux. En réalité, l'Initiative Riz a échoué à cause de la procédure. Les acteurs principaux (agriculteurs) n'ont pas été impliqués dans la gestion. Les paysans exécutaient ce qu'on les imposait. A leur propre gré, ils n'allaient plus accepter utiliser cet engrais bɛlɛni. C'est à cause de cet engrais que le colon a détesté D.B., le grand fournisseur car bien avant l'Initiative Riz, il nous a apporté cet engrais.

Si nous voulons une bonne production, il faut que nous revenions sur le DAP. Moi Oumar, je suis un ingénieur en ma manière. Quand j'utilise le DAP et que je vois les épis de riz, je peux déjà deviner mon rendement en comptant le nombre de grains par épis. Mais aujourd'hui, avec ces engrais, on ne peut rien dire sans voir les sacs de paddy.

Je voudrais encore ajouter quelques mots sur la subvention des engrais qui continue encore. Avant, nous utilisions 7 sacs à l'hectare, mais avec la subvention, on nous donne 6 sacs. Pour avoir le papier avec l'O.N., il faut leur donner de l'argent (2000 FCFA/ha). Ceux qui ne sont pas au courant de ce réseau, ne font que faire des va-et-vient jusqu'à ce que la période de subvention s'achève.

En conclusion, je dis que l'Initiative Riz a été une très bonne idée de la part des autorités, mais la gestion n'a pas été à hauteur de souhait. Certains ont profité de ça pour s'enrichir. Le nombre de sacs / ha a aussi diminué de 7 à 6. Pourquoi cela si l'objectif c'est pour rehausser le rendement ».

3.2 Synthèse des discours

Nous pouvons relever dans ces discours que l'*Initiative Riz* a été une bonne chose mais limitée par les difficultés d'approvisionnement en engrais, la mauvaise qualité des engrais, le contexte de pénurie alimentaire, le manque de suivi de l'opération, l'ignorance de la question foncière, en l'occurrence les aménagements.

3.3 Analyse des discours

3.3.1 Le contexte de pénurie alimentaire et la vente illicite de l'engrais

L'Initiative Riz est intervenue dans un contexte de pénurie alimentaire à l'Office du Niger comme partout au Mali. Les stocks de céréales étant épuisés, toutes les formes de spéculation étaient pratiquées sur l'engrais obtenu par voie de subvention, puisqu'il fallait se procurer impérativement des vivres. Puis, sous la forme non subventionnée, les commerçants replaçaient auprès des mêmes exploitants, l'engrais qui leur avait été vendu. Le crédit était payable en nature à la récolte. La saison n'ayant pas donné satisfaction eu égard aux mauvaises conditions de production ci-contre décrites, le peu de riz obtenu à la récolte a été utilisé pour rembourser les créanciers. D'autres crédits étaient alors recherchés pour se payer le mil ou le riz étranger entré cette année-là en zone Office du Niger. Le riz de l'Office du Niger était devenu de l'or, stocké par les commerçants. Ceux-ci avaient créé une rareté artificielle rendant le prix du kilogramme inaccessible aux exploitants (350 à 400 FCFA/kg).

Mais, c'est surtout la vente incontrôlée des engrais que les exploitants eux-mêmes déplorent. En la mettant à priori au compte de la pénurie alimentaire de l'époque, ils estiment surtout que sa permanence dépend du décalage de prix entre l'engrais subventionné et celui offert par le marché.

3.3.2 Les difficultés d'approvisionnement en engrais

En zone Office du Niger, l'accès à l'engrais subventionné se faisait par voie de contrat. Ce dernier était signé par les Organisations Paysannes éligibles au crédit bancaire et l'opérateur pour la couverture des besoins en engrais de la zone d'intervention de l'O.P concernée. Le placement des engrais est fait sous le contrôle de l'encadrement de l'Office du Niger (O.N.) pour attester de leur qualité, de leur quantité et de leur destination. Le règlement de l'opération (coût de l'engrais subventionné soit 12 500F CFA/sac) se fait par la banque ou les Institutions de Microfinance au vu des factures et des bordereaux de livraison des engrais au lieu indiqué. Pour le remboursement de la subvention, l'opérateur soumet au Ministère de l'Agriculture, un dossier complet de demande de remboursement de la subvention des engrais comprenant une attestation de l'encadrement de l'O.N. qui sert de caution technique.

Etant donné que la caractéristique principale des organisations paysannes (telles les associations villageoises AV, tons villageois ayant une grande autonomie) est leur non-solvabilité, les exploitants agricoles familiaux étaient contraints de payer comptant l'engrais subventionné. Dans ce cas de figure, nous rappelons qu'il fallait présenter le reçu de paiement de la redevance. Dans le cas contraire, il fallait s'endetter auprès des commerçants pour acheter cher les engrais chimiques. Une autre difficulté et pas la moindre a été le retard dans l'approvisionnement (2 mois), toute chose qui a ralenti le processus de mise en branle du procès de production. Manifestement, au regard de la rigueur du calendrier agricole hivernal, l'on pouvait se demander si les conditions étaient vraiment réunies à l'époque pour lancer une opération d'une telle envergure à l'O.N.

3.3.3 La mauvaise qualité des engrais et la question de leur dose

Les principaux fournisseurs d'engrais de l'Initiative Riz étaient AMEROPA⁶, Yara Mali, COPHYMA⁷, Toguna et partenaire agricole, Faso Jigi. Les qualités d'engrais disponibles étaient le NPK *Niéléni* et surtout le NPK⁸ de la Société Yara-Sa. Le DAP (18N-46P) d'origine sénégalaise ou japonaise, le plus recherché, était introuvable à l'O.N. De par sa quantité insuffisante, il n'était pas à la portée de tous. Son accès n'était favorable qu'à une catégorie de gens bien déterminée (agents de l'Office du Niger et certains exploitants « privilégiés »). Les autres (Organisations paysannes et exploitants individuels), s'approvisionnaient en NPK Yara à Molodo dans un magasin affecté à cette fin. Appelé engrais *beleni* (littéralement *engrais petits cailloux* à cause de son indissolubilité), cette qualité d'engrais qui était la plus répandue dans la zone fut considérée par les exploitants comme étant à la base de leurs mauvais rendements en 2008-2009. Tous ceux qui n'ont utilisé que cet intrant n'ont pratiquement rien récolté dans leur champ. Certains ont récolté 20 sacs de paddy à l'hectare et souvent moins comme l'a dit N.O.D., cet exploitant interviewé. En ce qui concerne le NPK *Niéléni* de la Société Toguna S.A., le rapport 2009 du Vérificateur indique :

« La qualité de l'engrais Niéléni dans la production du riz a toutefois été l'objet de polémiques sur le terrain. Selon une grande majorité des OP rencontrées, les rendements produits par le Niéléni sont en-deçà de ceux généralement obtenus avec le DAP (Phosphate de Di-Ammonium) » 9.

Aussi, la dose d'utilisation du NPK *Niéléni* à l'hectare suscite-t-il toujours des interrogations chez les exploitants.

3.3.4 Le manque de suivi de l'opération

Pour les exploitants, l'Etat a fourni un effort important en subventionnant les engrais. En revanche, ils estiment que la gouvernance de l'Initiative Riz n'a pas été à hauteur de souhait, ce qui a engendré un laisser-aller se traduisant par l'approvisionnement en engrais de mauvaise qualité.

3.3.5 La non-prise en compte de la question foncière par l'Initiative Riz

Le manque d'espace cultivable a également été évoqué par les exploitants. La question foncière qui a toujours été au cœur de la problématique du rendement dans la zone, a été occultée par l'Initiative Riz et la préférence a été donnée à l'intensification sur les parcelles existantes. C'est ce qui ressort des propos suivants du Président Directeur Général, S.I.T dans un entretien qu'il a accordé à deux journalistes de la Radio privée FR3 de Bamako et publié le 03 Avril 2009.

13

⁶ Société de négoce basée à Lausanne en Suisse, son activité est le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

L'entreprise COPHYMA, est un Fabricant/ Producteur, crée en 1999, qui travaille dans le secteur Hydrauliques - équipements et installations. Elle est basée à Taluyers, France.

⁸L'azote au symbole N, le phosphore au symbole P et le potassium au symbole K.

⁹ Vérificateur Général (2009). Rapport 2009, Bamako, Bureau du Vérificateur, p.49

L'objectif n'était pas d'étendre la superficie cultivable mais plutôt de produire plus sur les superficies déjà existantes. Ce qui justifie d'ailleurs pourquoi nous n'avons pas atteint les productions¹⁰.

La non-viabilité de la plupart des parcelles de l'O.N. s'est alors doublée des mauvaises conditions de production. A ces analyses issues des appréciations paysannes de l'Initiative Riz, il y a lieu d'agréger celles d'origine documentaire.

3.4 Analyse des données d'origine documentaire

De l'analyse de ces données, il ressort que :

3.4.1 L'Initiative Riz n'a pas eu un effet significatif sur le niveau de l'équipement en zone Office du Niger

L'apport de 70 motoculteurs et 5 mini-rizeries ne peut être considéré comme un appui conséquent aux exploitants agricoles familiaux (tableau 1). Ces équipements, d'abord d'un nombre insignifiant quand on se réfère à l'étendue de l'O.N. et au nombre de ses exploitations, n'étaient pas à la portée de tous les exploitants au regard de leur coût de livraison et d'accès aux prestations et ne pouvaient de ce fait changer la donne en ce qui concerne le respect du calendrier agricole. En la matière, les cessions ont été faites à crédit avec un intérêt de 7%, et des contrats ont été signés entre les bénéficiaires, l'encadrement et les institutions financières (banques et Services Financiers Décentralisés). Le remboursement du crédit, a été fait sur une durée de 5 ans avec un différé d'un an, au niveau des institutions financières (MALI, Ministère de l'Agriculture, 2009). Ces équipements ont été attribués de façon ciblée, excluant du coup les nécessiteux et maintenant le *statu quo* quant au sous-équipement des exploitants agricoles familiaux en zone Office du Niger.

Tableau 1: Coût effectif des équipements agricoles de l'Initiative Riz livrés dans la zone O.N.

| DESIGNATION | PREVIS | IONS | | REALISATIONS | | |
|---------------|--------|---------------|-------------|--------------|---------------|-------------|
| | Nombre | Prix unitaire | Montant | Nombre | Prix unitaire | Montant |
| | | (en FCFA) | (en FCFA) | | (en FCFA) | |
| Motoculteurs | 70 | 2 500 000 | 175 000 000 | 70 | 2 500 000 | 175 000 000 |
| Mini-rizeries | 5 | 20 000 000 | 100 000 000 | 5 | 22 350 000 | 111 750 000 |
| Total | | | 275 000 000 | | | 286 750 000 |

Source: Extrait de Ministère de l'Agriculture, *Bilan de l'Initiative Riz de la campagne agricole 2008-2009*, p. 48.

<u>N.B.</u> L'augmentation au niveau du prix de réalisation pour la cession des mini-rizeries s'expliquent par la prise en compte de toutes les taxes (droits de douane, Taxe sur la Valeur Ajoutée, droits d'enregistrement) et des accessoires dont le coût n'était pas initialement prévu.

14

¹⁰Extrait de l'entretien accordé par le PDG de l'Office du Niger à Diossé Traoré et Béchir Dramé de la radio privée FR3 de Bamako et publié le Vendredi, 03 Avril 2009 dans http://www.primature.gov.ml/index.php?option=com_content&view=article&id=2002: le-pdg-de-loffice-duniger-a-propos-de-linitiative-riz-&catid=41&Itemd=100037consulté le .05/02/2014.

3.4.2 Les effets de l'Initiative Riz sont à relativiser

Au plan global, beaucoup d'effets considérés comme induits par l'opération doivent être relativisés. Premièrement, à propos du prix du riz considéré comme le plus bas de la sousrégion, avec un écart allant de 100 à 150 FCFA/kg, nous disons qu'il ne reflète en réalité que le niveau du coût de la vie qui est proportionnel au niveau des revenus dans chaque pays. Deuxièmement, malgré la grande production avancée mise au compte de l'Initiative Riz, les importations de riz, favorisées par de fortes exonérations de taxes fiscales et douanières, ont paradoxalement crû de 175,6% en 2008 et de 67,9%¹¹ en 2009. La moyenne des importations de riz au Mali sur la période 2006-2009 s'élève à 209 436 tonnes. Troisièmement, des interrogations demeurent sur la fiabilité des chiffres car si les objectifs d'augmentation de la production et des revenus sont considérés comme globalement atteints dans les régions de Ségou et de Mopti, il faut signaler que les informations, sur le même sujet, issues des deux rapports du ministère de l'Agriculture ("Bilan de la campagne 2008-2009" et résultats de l'Enquête Agricole de Conjoncture) sont assez divergentes : 1,30 million de tonnes contre 1,61 million de tonnes. En zone Office du Niger, l'Initiative Riz s'est résumée à la subvention de l'engrais accompagnée d'une campagne médiatique savamment orchestrée, mesure qui n'a pas aussi donné satisfaction au regard des difficultés ci-dessus indiquées rencontrées par les exploitants agricoles familiaux. Elle n'a ni augmenté leur patrimoine foncier ni amélioré leur équipement, toutes choses essentielles pour l'accroissement de la productivité.

En réalité, elle n'a pas apporté du nouveau dans le fonctionnement des exploitations agricoles familiales en zone Office du Niger. C'est pourquoi, faisant nôtres ici les réflexions de ROY Alexis (2010), nous pouvons dire que la dimension politique sous-tendue par un tapage médiatique de grande amplitude a fait ombrage sur celle technique de l'Opération.

3.4.3 L'Initiative Riz n'a été qu'une réponse politique à l'insécurité alimentaire

L'année 2008, faut-il le rappeler, fut celle des inquiétudes pour la plupart des gouvernants africains. Les protestations des populations urbaines se traduisant en manifestations contre la vie chère ou émeutes de la faim déjà observées ailleurs, hantaient naturellement l'esprit des responsables du Mali. Il fallait trouver une réponse politique à une situation qui se positionnait comme la plus grande menace contre la paix sociale. La solution fut de maintenir le prix du riz à un niveau acceptable (300FCFA) pour ses consommateurs traditionnels qu'étaient les populations les plus nanties (cadres civiles et militaires et opérateurs économiques) dont l'influence manipulatrice est grande sur l'opinion publique. Il s'agissait, coûte que coûte, d'éviter la paupérisation de la frange essentielle qui considère le riz comme la base de son alimentation et dont la consommation constitue en plus un élément de différenciation sociale (ROY Alexis, 2010).

¹¹ Vérificateur Général. Rapport 2009, Bureau du Vérificateur, p.50.

Le niveau de la consommation de riz qui était de 34 kg/pers/an en 1989 pour l'ensemble du Mali est passé à 53 kg/pers/an en 2001 soit une progression d'environ 3,7 % par an. Dans les villes, la croissance est plus élevée et la consommation à Bamako est projetée à 67 kg/pers/an en 2016 ¹².

L'urgence n'était pas tant de promouvoir les céréales comme le mil, le sorgho ou le maïs, pourtant bases de l'alimentation¹³ des ruraux et des urbains pauvres que d'éviter une situation insurrectionnelle dont les ingrédients ne faisaient pas défaut. En Afrique, la plupart des contestations sociales commencent d'abord par les centres urbains avant de se propager vers les campagnes. C'est là tout le sens du paradoxe de l'intérêt marqué pour le riz, étant donné qu'il est admis que la prévalence de l'insécurité alimentaire est moins importante en milieu urbain qu'en milieu rural. En plus de la motivation politique, son origine est également inavouée. Si aux yeux du malien lambda, le gouvernement du Mali en a eu l'initiative en 2008 à travers le premier ministre de l'époque, en réalité, elle résulterait de la mise en œuvre d'une vaste entreprise dénommée Initiative Africaine sur le Riz, de son sigle anglais ARI (African Rice Initiative). Il s'agissait de faire la promotion de nouvelles semences de riz pluvial, les NERICA (New Rice for Africa ou Nouveaux Riz pour l'Afrique). Ces semences ont été mises au point par le Centre du Riz pour l'Afrique (CRA) ou AfricaRice¹⁴dont la mission essentielle est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire en Afrique par le biais d'activités de recherche, de développement et de partenariats visant à accroître la productivité et la rentabilité du secteur rizicole de manière à assurer la durabilité de l'environnement de production. Certains de ses objectifs concernent la production de la prochaine génération des variétés de riz en s'appuyant sur le succès des NERICA (variétés pour les environnements de plateau et de bas-fond, résistantes aux principaux stress biotiques) et l'extension de la culture du riz par l'exploitation des vastes bas-fonds pluvieux africains sous-utilisés. Les NERICA sont issus du croisement de variétés asiatiques et d'autres africaines.

En effet, en combinant les caractères de rugosité des espèces de riz africain et de productivité des variétés asiatiques, les NERICA ont démontré des performances spectaculaires qui ont favorisé leur diffusion rapide et leur adoption par les paysans dans les pays pilotes où ils ont été testés, notamment en Guinée¹⁵.

Leur diffusion a été l'objet d'un programme financé par la Banque Africaine de Développement (B.A.D) lancé dès mars 2002 dans sept pays ouest-africains – Bénin, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Nigéria et Sierra Leone – pour capitaliser ensuite les leçons apprises et

¹²KONE Bréma Moussa (Stagiaire AfricaRice), *Etude de la compétitivité de la filière riz à l'Office du Niger (Mali)*, Michigan State University, PRESAO (Programme de Renforcement et de Recherche sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest) *Rapport final* N° 6- 2011-12 – Riz, p.4.

¹³ Roy Alexis, indique qu'en 2001, un malien consommait en moyenne, 115 kg de mil/an, 61 kg de sorgho et 53 kg de riz.

kg de riz.

14 Créé en1971 et initialement appelé ADRAO, le centre changera de nom en 2009 et deviendra CRA (Centre du Riz pour l'Afrique) ou AfricaRice

¹⁵ARI Coordination Régionale, ARI, rampe de lancement des NERICA en Afrique subsaharienne, Cotonou, Bénin, Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) http://www.warda.org/ARI consulté le 10/02/2014.

essaimer les efforts pour aller à l'assaut de toute l'Afrique subsaharienne. Pour ce faire, le 26 septembre 2003, la B.A.D a octroyé un don et un prêt de 35 millions de dollars américains pour soutenir ledit projet pendant cinq ans. Il n'est pas alors surprenant que la BAD soit également l'un des bailleurs de l'Initiative Riz du Mali et ce pays n'a fait que profiter du lancement des NERICA pour promouvoir l'ensemble des cultures rizicoles dans le pays (ARI Coordination Régionale, 2002).

Comme l'on peut le constater, en réalité, l'O.N a été embarquée dans un vaste programme dont la priorité était la vulgarisation des variétés NERICA. Loin d'être une initiative originale du gouvernement malien de l'époque, l'*Initiative Riz* du Mali n'aura été donc que la fille d'un vaste projet multinational de dissémination progressive des NERICA en Afrique subsaharienne. La crainte du front social n'a donc fait que contribuer à sa précipitation, à son « parachutage ».

3.4.4 Polémique autour de l'opération et constat d'échec

A ce stade de notre réflexion, nous pouvons dire qu'en tant qu'opération majeure en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire, l'*Initiative Riz* a certes suscité un engouement des exploitants agricoles à travers tout le pays. La culture du riz qu'elle a promue, surtout dans sa version NERICA, a permis aussi l'avènement dans beaucoup de localités de nouveaux producteurs et consommateurs de riz.

En revanche, en Zone Office du Niger, elle a fait in fine, l'objet d'une grande polémique tripartite Etat-Office du Niger-Exploitants agricoles. Pour l'Etat, l'opération a été une réussite, malgré quelques difficultés de mise en œuvre répertoriées au plan national. Il s'agit du retard constaté dans l'approvisionnement en engrais, de la non-éligibilité de certaines Organisations Paysannes au crédit bancaire, de l'insuffisance des semences NERICA, des attaques de ravageurs, des problèmes de la commercialisation, des pertes de superficies liées à l'usage d'herbicides inappropriés, du retard dans la mobilisation des ressources financières pour le suivi et la difficulté dans le traitement des dossiers de subvention.

L'Office du Niger, à travers son président directeur général de l'époque S.I. T., reconnaîtra l'échec de l'Initiative Riz et accusera le gouvernement d'avoir négligé le volet commercialisation en ces termes :

L'initiative Riz a été politiquement mal gérée. Ce qui fait que tout le monde est aujourd'hui mal à l'aise là-dedans. Il a été produit suffisamment du riz. Mais ce qui est sûr, c'est que l'on n'était pas bien organisé pour le gérer. Au moment des premières sorties du riz, le prix du kilo oscillait entre 175 et 200 F CFA. L'opération a duré trois semaines. Des milliards ont été donnés à des intermédiaires pour qu'ils achètent du riz. Et c'est ce riz qui est stocké dans les magasins. 16

_

¹⁶DIALLO Adama S. A propos de l'initiative riz : Le PDG de l'Office du Niger accuse le gouvernement, in : « Actualité », Soir de Bamako n°3015 du mardi 24 mars

Quant aux principaux intéressés (les exploitants), ceux-ci ne comprennent pas toute la campagne médiatique orchestrée, magnifiant les mérites d'une opération qui, pour eux, a échoué à cause des mauvaises conditions de mise en œuvre.

Pour notre part, nous nous basons sur le simple constat d'évidence selon lequel, à la fin de la campagne 2008-2009, tous les acteurs ont unanimement reconnu qu'il n'y avait pas de riz en zone Office du Niger. Et la question récurrente qui a d'ailleurs suscité la polémique était : où est passé le riz ?

La réponse à cette question ne saurait se limiter à la seule commercialisation comme l'a soutenu le président directeur général. Les exportations de riz vers les pays voisins dont on parle sont d'ailleurs qualifiées d'officieuses (Mali, ministère de l'agriculture, 2009), donc non recensées par un service technique quelconque. A cet égard, elles ne peuvent pas être prises en compte dans le cadre d'une analyse qui se veut rigoureuse. Voici l'évolution des exportations de riz du Mali vers ses voisins entre 2007 et 2011.

Tableau 2: Evolution des exportations de riz de 2007 à 2011 en tonnes

| Pays | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | Moyenne |
|---------------|------|------|------|------|------|---------|
| Années | | | | | | |
| Côte d'Ivoire | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Burkina Faso | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Mauritanie | 226 | 140 | 627 | 62 | 62 | 223,4 |
| Guinée | 0 | 250 | 2832 | 0 | 1880 | 992,4 |
| Sénégal | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Niger | 0 | 0 | 0 | 62 | 0 | 12,4 |
| Total | 226 | 390 | 3459 | 124 | 1942 | 1228,2 |

Source: BALIE J., DIAKITE L., DIALLO F., BARREIRO-HURLE J., MAS APARISI A. (2013). Analyse des incitations et pénalisations pour le riz au Mali. Série notes techniques, SPAAA, FAO, Rome, p.10. Ou http://www.fao.org/fileadmin/templates/mafap/documents/technical_notes/MALI/MALI_Technical_Note_RIZ_FR_Apr2013.pdf consulté le http://www.fao.org/fileadmin/templates/mafap/documents/technical_notes/MALI/MALI_Technical_Note_RIZ_FR_Apr2013.pdf consulté le <a href="http://www.fao.org/fileadmin/templates/mafap/documents/technical_notes/MALI/MALI_Technical_Note_RIZ_FR_Apr2013.pdf

Le tableau 2 montre qu'il y a eu 390 tonnes en 2008 et 3 459 tonnes en 2009 de riz exportés par le Mali vers ses voisins, quantités insignifiantes qui ne doivent en aucune façon être considérées comme de grandes sorties, si la grande production telle qu'annoncée était réelle. Cependant, il est possible que ceux qui ont pu accéder aux engrais dits Complexe céréale DAP sénégalais ou japonais, aient eu de bons rendements. Or, la plupart de ces personnes, en plus du fait qu'elles disposent de grandes superficies, ne dépendent pas uniquement de leurs parcelles de riz car il s'agit de fonctionnaires résidents ou non-résidents, d'agents de l'Office du Niger à la retraite ou en activité, d'opérateurs économiques, etc. Elles ont d'autres attaches qui les mettent à l'abri du bradage de leur récolte. Leur production a été presqu'entièrement stockée en attendant les moments propices (les périodes de soudure) en guise d'avoir un prix

 $2009. \underline{http://bamanet.net/index.php/actualite/soirdebamako/3015-a-propos-de-linitiative-riz--le-pdg-de-loffice-duniger-accuse-le-gouvernement-.\underline{html}\ consult\'e\ le\ 05/02/2014$

plus rémunérateur au kilogramme. Tel n'a pas été le cas de la plupart des exploitants agricoles familiaux dont la principale source de revenu est la parcelle et qui ont été obligés-il faut le rappeler-de céder leur maigre récolte aux commerçants en vue de s'acquitter de leurs charges (impôts, redevance) et de payer leurs crédits en nature.

4. Discussion

Nous devons nous résoudre à reconnaître que l'Initiative Riz a échoué en zone Office du Niger à cause des conditions de production, notamment la mauvaise qualité des engrais. Ses objectifs initiaux n'ont pas été atteints en ce sens qu'elle n'a pas apporté un changement à la situation de pénuries alimentaires récurrentes que connaissent les exploitants agricoles familiaux, qu'elle a été plutôt vivement critiquée pour avoir échoué à stabiliser les prix du riz, et pour avoir enrichi quelques commerçants et importateurs d'intrants agricoles (The Oakland Institute, 2011). A cet égard, [Roy, Alexis, 2010 : 95] indique que :

Les contrats pour l'acquisition d'intrants passés avec Toguna industrie, par entente directe, ne répondaient pas au Code des marchés publics et les engrais fournis ont été achetés à des prix supérieurs à ceux du marché, pour un surcoût de 2, 32 milliards.

Il (Ibidem, 95-96) poursuit en ces termes :

« Par ailleurs, un oligopole de commerçants a usé de ses capacités financières pour stocker et spéculer sur les marchés locaux et régionaux du riz, profitant manifestement de l'Initiative riz elle-même comme des opérations d'importations défiscalisées »

Sur le même sujet, il termine par ces propos :

« Quelques riches (et rares) paysans ont su également en tirer un profit important. La figure emblématique de cette élite paysanne pourrait être Bakary Togola [...] Il est probablement l'un des plus importants exploitants agricoles du Mali et a largement bénéficié de l'Initiative riz, puisqu'il a lui-même été l'un des fournisseurs de semences de NERICA. Plusieurs de nos interlocuteurs entre Bougouni et Sikasso se sont d'ailleurs plaints de leur qualité ».

En fin de compte, l'opération qui devrait assurer un approvisionnement adéquat du marché local en riz, en vue de mettre fin à l'insécurité alimentaire, a échoué par le fait de la connexion entre « un Etat prébendier, des commerçants spéculateurs et des paysans rusés et prévoyants » [Roy Alexis, Ibidem]. Les propos OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 1994 : 173] restent alors d'actualité quand, considérant le développement comme une arène traversée par des conflits entre des groupes dits stratégiques, il déclarait que :

« Tout projet de développement (et plus généralement tout dispositif de développement) apparaît comme un enjeu où chacun joue des cartes différentes et des règles différentes. On peut dire aussi que c'est un système de ressources et d'opportunités que chacun tente de s'approprier à sa manière ».

Il s'agit à présent pour le malien lambda de deviner à qui a profité, en réalité, cette arène de l'Initiative riz au Mali en général et en Zone Office du Niger en particulier.

5. Conclusion

Aux termes de cette étude, il apparaît que l'Initiative riz figure parmi les stratégies mises en place pour lutter contre l'insécurité alimentaire au Mali au cours de ces dernières années. Cette opération grandeur nature a couvert tout le pays et a consisté pour les autorités d'alors en la subvention d'engrais et en la vulgarisation de variétés nouvelles de riz dont le NERICA. Il faut admettre que l'idée a été bien appréciée par les maliens en général et les exploitants agricoles en particulier. Au regard des chiffres produits, elle a permis sans conteste, l'émergence de nouveaux producteurs et consommateurs de riz à travers le pays. Cependant, en zone Office du Niger, les attentes n'ont pas été comblées, toute chose qui a suscité une polémique entre les acteurs sur la question de l'échec ou de la réussite de l'opération. Mais les données d'enquêtes de terrain et les sources documentaires montrent à suffisance que l'Initiative riz a échoué à l'Office du Niger car elle n'a pas contribué à juguler l'insécurité alimentaire dans les exploitations agricoles familiales de la zone. Les causes évoquées liées elles-mêmes aux enjeux économiques que comportait l'Initiative riz, sont relatives aux mauvaises conditions de production, notamment les difficultés d'approvisionnement en engrais, sa qualité et sa vente illicite liée au contexte d'insécurité alimentaire, la non prise en charge suffisante du volet équipement et de la question foncière, le manque de suivi de l'opération.

Références

Adama S Diallo. *A propos de l'initiative riz : Le PDG de l'Office du Niger accuse le gouvernement,* in : « *Actualité* », Soir de Bamako n°3015 du mardi 24 mars 2009. http://bamanet.net/index.php/actualite/soirdebamako/3015-a-propos-de-linitiative-riz--le-pdg-de-loffice-du-niger-accuse-le-gouvernement-.html consulté le 05/02/2014.

Alexis Roy, (2010). L'Initiative riz au Mali: une réponse politique à l'insécurité alimentaire? In : «Politique Africaine » Paris, Karthala, Revue n°119, Volume 3, pp 87-105.

ARI Coordination Régionale, ARI, rampe de lancement des NERICA en Afrique subsaharienne, Cotonou, Bénin, Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) http://www.warda.org/ARI consulté le 10/02/2014.

Bale J., Diakité L., Diallo F., Barreiro-Hurle J., Mas Aparisi A. (2013). *Analyse des incitations et pénalisations pour le riz au Mali. Série notes techniques*, SPAAA, FAO, Rome, p.10:

http://www.fao.org/fileadmin/templates/mafap/documents/technical_notes/MALI/MALI_Technical Note RIZ FR Apr2013.pdf consulté le 17/03/2014

Moussa Bréma Koné, (Stagiaire AfricaRice), *Etude de la compétitivité de la filière riz à l'Office du Niger (Mali)*, Michigan State University, PRESAO (Programme de Renforcement et de Recherche sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest) *Rapport final* n° 6- 2011-12 – Riz.

Olivier De Sardan, Jean Pierre (1995). Anthropologie et développement. Essai en socioanthropologie du changement social, Paris, Karthala. République du Mali, Ministère du Développement Social, de la Solidarité et Personnes Âgées, Programme des Nations Unies pour le Développement (mars 2010). *Crise alimentaire : enjeux et opportunités pour le développement du secteur agricole*. Rapport National sur le Développement Humain Durable. Edition 2010, Bamako, Observatoire du Développement Humain Durable et de Lutte contre la Pauvreté, 151 p.

République du Mali, Ministère de l'Agriculture, Bilan de l'Initiative Riz de la campagne agricole 2008-2009.

République du Mali, Vérificateur général. Rapport 2009, Bureau du Vérificateur.

Tthe Oakland and Institute (2011). Comprendre les investissements fonciers en Afrique, Rapport : Mali, Oakland (USA), Edition Frédéric Mousseau, 69 p.